



On n'est pas encore sorti de cette affaire malgré les décisions judiciaires et autres retrocessions dans l'affaire DIT-PAD. En effet dans une sortie sur une radio confrère, le chef de la cellule de communication du port de Douala affirme que DIT est insolvable envers l'Etat.

S'exprimant avec une langue serpentine pour marquer une certaine colère, Rawul Simplicie Minlo, le tonitruant responsable de la communication du port autonome de douala affirme sur les antennes de ABK radio le 27 décembre dernier que DIT doit à l'Etat du Cameroun la rondelette somme de 24 milliards de francs Cfa. Ce qui constitue pour lui « une grosse somme d'argent » qui peut permettre de renflouer les caisses de la république.

Il a précisé par la même occasion que l'Etat du Cameroun reprenait les choses en main en ce qui concerne la gestion du port qui « revient au port autonome de Douala ». Une régie déléguée qui a été créée par Cyrus Ngo'o, directeur général du PAD . cette dernière entrera en service en janvier 2020, juste après la fin du contrat de Douala International terminal (DIT), filiale du groupe Bolloré, le 31 décembre 2019.